

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS DE LA MÉTROPOLE DE LYON

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE TEMPORAIRE AUX MESURES DE RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

VÉHICULE UTILISÉ PAR UNE ENTREPRISE POUVANT JUSTIFIER, JUSQU'À LA DATE LIMITE DU 30 JUIN 2021, DE L'ACHAT DE VÉHICULES DE CATÉGORIE « CAMIONNETTE », « N1 », « N2 » OU « N3 », DE CLASSE CRIT'AIR 0 ET 1, OU DE CLASSE CRIT'AIR 2, LORSQU'IL N'EXISTE PAS DE VÉHICULE ÉQUIVALENT DANS LES CLASSES CRIT'AIR 0 ET 1 SUR LE MARCHÉ.

Ce formulaire vous permet de présenter une demande de dérogation individuelle temporaire aux mesures de restriction de circulation et de stationnement instaurées dans le périmètre de la ZFE de la métropole de Lyon.

Votre demande fait l'objet d'une instruction par les services de la Métropole de Lyon et donne lieu, en cas d'acceptation, à la délivrance d'un document justificatif constitué d'une attestation de dérogation individuelle temporaire qui précise sa durée de validité et qui doit être tenue à disposition des agents chargés des contrôles ainsi que d'une vignette autocollante qui doit être apposée de façon visible derrière le pare-brise du véhicule bénéficiant de la dérogation.

Les dérogations individuelles temporaires sont délivrées pour une durée de 12 mois maximum à compter de la date de signature de l'attestation de dérogation. Toutefois, pour les attestations délivrées avant le 1^{er} janvier 2020, le délai de validité de la dérogation ne commence à courir qu'à compter de cette date.

À l'expiration de son délai de validité, une dérogation individuelle peut être renouvelée une seule fois pour une nouvelle durée de 12 mois maximum, sur demande expresse du bénéficiaire effectuée dans les mêmes formes et conditions que la demande initiale.

Chaque véhicule éligible doit faire l'objet d'une demande de dérogation individuelle séparée. Un demandeur souhaitant bénéficier de dérogations individuelles temporaires pour plusieurs véhicules éligibles doit présenter autant de demandes que de véhicules concernés.

Le présent formulaire accompagné de l'ensemble des pièces justificatives indiquées en page 3 est à retourner par voie postale à la Métropole de Lyon à l'adresse suivante : **Guichet unique de la ZFE - MÉTROPOLE DE LYON - 20 rue du Lac 69301 LYON cedex 03** ou à transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : guichetuniquezfe@grandlyon.com

Avant de remplir cette demande, nous vous invitons à prendre connaissance de l'arrêté du Président de la métropole de Lyon instaurant la ZFE consultable sur internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.grandlyon.com/actualites/zone-a-faibles-emissions-dans-le-grand-lyon-mode-demploi-pour-les-entreprises-2770.html>

Transmettez l'original de ce formulaire à la Métropole de Lyon et conservez en une copie.

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier : _____

Date de réception : _____

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR – PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DU VÉHICULE

Si vous êtes une personne morale :

N° SIRET : _____

attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises

Code APE : _____

Selon la nomenclature d'activités françaises - INSEE

➤ Date de création de l'entreprise : _____

Adresse: _____

Code postal : _____

Commune : _____

☎ : _____

Téléphone portable : _____

N° de télécopie : _____

Mél : _____

RAISON SOCIALE:

CIVILITE : *(le cas échéant)* Madame

Monsieur

Nom du représentant légal :

Prénom du représentant légal :

En cas de cogérance sans délégation de signature, indiquer l'identification de chaque cogérant

DENOMINATION COMMERCIALE

STATUT JURIDIQUE :

Entreprise individuelle, SARL, EURL, SA ou SAS, coopérative, association, autres (à préciser) ...

Si vous êtes une personne physique :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse: _____

Code postal : _____

Commune : _____

☎ : _____

Téléphone portable : _____

Mél : _____

